

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le 12/04/23

ID : 059-215903832-20230405-DEL_23_09-DE

S'LO

Présentation brève et synthétique

Compte administratif 2022



Ville de Marly

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit une présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif pour permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à une obligation pour la commune et elle est disponible sur le site internet de celle-ci.

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues et autorisées pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptable et traduit les réalisations menées par la collectivité dans le cadre de ses politiques publiques tant en fonctionnement qu'en investissement.

Le compte administratif présente les résultats de l'exécution du budget définissant les opérations réalisées au cours de l'année et il est en concordance avec le compte de gestion tenu par le comptable public.

I) La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses et toutes les recettes nécessaires au fonctionnement courant de la collectivité.

1.1 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, l'entretien des voiries et espaces publics, les achats de matières premières et de fournitures, le règlement de la restauration scolaire, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, le remboursement des intérêts de la dette, les dotations aux amortissements et les provisions...

Le compte administratif de l'année 2022 est marqué par une évolution des dépenses réelles de fonctionnement de 4.58 % (13 173 037.25 € en 2022 contre 12 596 034.68 € en 2021). Cette augmentation est liée à l'inflation estimée à 5.2 % et à la crise énergétique impactant notamment les charges relatives aux fluides et ce malgré un effort significatif sur les consommations. Pour les seules dépenses énergétiques la hausse s'est élevée à 966 000 euros.

Un effort significatif sur la masse salariale traduit une diminution des charges de personnel de 5.30 %. Il est également constaté une diminution des charges financières de 17.21 % (intérêts d'emprunts).

Chapitre	CA2019	CA2020	CA2021	CA2022	Evolution CA2021/CA2020 en %	Evolution CA2022/CA2021 en %
11 : charges à caractères générales	3 776 288,00 €	3301816,93 €	3 202 435,96 €	3 978 794,26 €	-3,01	24,24
12 : Charges de personnel	8 888 521,00 €	8856889,64 €	8 080 779,53 €	7 652 866,99 €	-8,76	-5,30
65 : Autres charges	791 847,00 €	534273,82 €	997 452,44 €	1 276 152,55 €	86,69	27,94
66 : Charges financières	364 583,00 €	326489,94 €	299 723,18 €	248 146,96 €	-8,20	-17,21
67 : Charges exceptionnelles	47 855,00 €	10069,51 €	11 421,57 €	17 076,49 €	13,43	49,51
68 : Dotations aux provisions			4 222,00 €			-100,00
042 : Opération d'ordre de transfert entre section	331 397,37 €	353831,74 €	366 821,91 €	681 563,56 €	3,67	85,80
Totaux	14 200 491,37 €	13 383 371,58 €	12 962 856,59 €	13 854 600,81 €	-3,14	6,88

1.2 Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement comprennent les transferts de charge, des prestations de services, des dotations de l'Etat, des impôts et taxes et éventuellement des reprises sur provisions et amortissements que la collectivité a pu effectuer ainsi que les produits des impositions (Dotation Globale de Fonctionnement, les produits des impôts directs locaux).

Les recettes des impôts et autres taxes augmentent de 2.39 % et ce malgré la baisse continue de l'imposition directe locale (taxes foncières).

Les produits exceptionnels nettement augmenté, ceux-ci intégrant les produits de cession (349 000 €).

Chapitre	CA2019	CA2020	CA2021	CA2022	Evolution CA2021/CA2020 en %	Evolution CA2022/CA2021 en %
013 Atténuation de charges	130 817,00 €	71 547,87 €	77 944,80 €	147 911,04 €	8.94	89.76
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	569 141,00 €	408 208,07 €	483 369,05 €	549 947,24 €	18.41	13.77
73 Impôts et taxes	9 259 105,00 €	9 293 603,70 €	9 317 475,66 €	9 539 902,17 €	0,26	2.39
74 Dotations et participations	4 803 464,00 €	5 260 363,77 €	5 175 610,75 €	5 255 776,32 €	-1,61	1.55
75 Autres produits de gestion courante	113 560,00 €	83 534,89 €	74 670,85 €	103 376,15 €	-10.61	38.44
77 Produits exceptionnels	35 486,08 €	23 256,20 €	77 578,21 €	371 027,89 €	233.58	378.26
042 Opération d'ordre de transfert entre section	109 998,64 €	32 171,16 €	191 751,07 €	47 328,28 €	83,22	-75.32
Totaux	14 911 573,08 €	15 140 514,50 €	15 206 649,32 €	16 015 269,09 €	0.44	5.32

Les résultats d'exécution 2022 de la section de fonctionnement s'établissent de la manière suivante

Dépenses : 13 854 600,81 €

Recettes : 16 015 269,09 €

II) La section d'investissement

2.1 Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement comportent les remboursements de la dette en capital ainsi que les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours...).

En recette, elle comporte les nouveaux emprunts contractés, les dotations et subventions de l'Etat ainsi que l'autofinancement.

Plusieurs réalisations ont été exécutées en 2022 comme des travaux dans les bâtiments communaux dont les écoles (447 364.39 €), la réhabilitation de la Perdriole (181 117.99 €), les acquisitions foncières (629 660.63 €) l'achat d'un camion (56 565 €) mais également le solde des travaux de comblement des carrières souterraines à hauteur de 833 957 €.

Les investissements de l'année 2022 ont également été marqués par le nombre de réalisations : 418 837 €) ainsi que l'installation d'un système de vidéo-protection (réalisées :236 278.02 €).

Le capital de la dette remboursée s'élève à 906 576.06 €.

Chapitre	CA2019	CA2020	CA2021	CA2022	Evolution CA2021/CA2020 en %	Evolution CA2022/CA2021 en %
16 Emprunts et dettes assimilées	794 049,42 €	821 501,75 €	841 962,04 €	906 576,06 €	2,49	7,67
20 Immobilisations incorporelles	70 824,82 €	6 360,00 €	6 612,00 €		3,96	-100,00
21 Immobilisations corporelles	512 259,60 €	345 960,29 €	237 603,49 €	1 148 025,96 €	-31,32	383,17
23 Immobilisations en cours	2 037 292,84 €	1 812 059,95 €	456 226,71 €	2 273 095,83 €	-74,82	398,24
45 Comptabilité distincte			121 518,82 €			-100,00
040 transfert entre section	111 935,64 €	34 108,16 €	191 751,07 €	47 328,28 €		-75,32
041 Opérations patrimoniales		58 723,59 €		36 536,76 €	-100,00	
Totaux	3 526 362,32 €	3 078 713,74 €	1 855 674,13 €	4 411 562,89 €	-39,73	137,73

2.2 Les recettes d'investissement

Une partie des travaux réalisés a été financé par des fonds propre, des subventions extérieures et le recours à l'emprunt (1 250 000 €).

Le résultat de fonctionnement de l'année 2021, intégralement reversé à la section d'investissement, constitue une recette importante : 1 401 899.30 €.

Le montant des subventions en augmentation de 127.49 % démontre la volonté de mobiliser les dispositifs proposés par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental etc... (392 353.91 €). Les recherches de co-financement se poursuivront en 2023.

Le Fonds de Compensation de la TVA correspond à une fraction de la TVA remboursée par l'Etat sur certaines dépenses réalisées en 2020 et s'élève à 350 315.27 €.

Les amendes de police ont, quant à elles, progressées de 46.48 % (33 353 € en 2022 contre 17 850 € en 2021).

Chapitre	CA2019	CA2020	CA2021	CA2022	en %	en %
13 Subventions d'investissement	475 427,31 €	230 103,39 €	172 469,50 €	392 353,91 €	-25.05	127.49
16 Emprunts et dettes assimilées	0,05 €		139 317,06 €	1 250 000,00 €		797.23
23 Immobilisation en cours	10 395,80 €					
10 Dotations, fonds divers et réserves (hors 10 68)	608 589,83 €	323 888,70 €	534 886,39 €	452 343,95 €	66.15	-15.43
1068 Excédent de fonctionnement capitalisés	494 931,40 €	1 615 658,96 €	1 637 894,11 €	1 401 899,30 €	1.38	-14.41
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	331 397,37 €	353 831,74 €	366 821,91 €	681 563,56 €	3,67	85.80
041 Opérations patrimoniales		58 723,59 €		36 536,76 €		
45 comptabilité distincte			121 518,82 €			
Totaux	1 920 741,76 €	2 582 206,38 €	2 972 907,79 €	4 214 697,48 €	15.13	41.77

Les résultats d'exécution 2022 de la section d'investissement s'établissent de la manière suivante :

Dépenses : 4 411 562.89 €
 Recettes : 4 214 697.48 €

III) Les résultats d'exécution :

Après validation des comptes auprès du comptable public, la commune de Marly présente :

En fonctionnement :

Dépenses : 13 854 600.81 €
 Recettes : 16 015 269.09 €

Soit un résultat brut de fonctionnement de 2 160 668.28 €

En investissement

Dépenses : 4 411 562.89 €
 Recettes : 4 214 697.48 €

Soit un résultat brut d'investissement de – 196 865.41 €